

## COVID-19 : LE PRÉSIDENT DE L'AGGLO FAIT UN POINT DE SITUATION APRÈS 3 JOURS DE CONFINEMENT

Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, le Président de la République a annoncé lundi dernier des mesures fortes pour limiter l'épidémie du Coronavirus. Les annonces du Chef de l'Etat impliquent des restrictions renforcées notamment en ce qui concerne les déplacements sur l'ensemble du territoire national. Celles-ci incitent l'agglomération du Cotentin à adapter, de manière journalière, son fonctionnement afin de protéger l'ensemble des publics (usagers et personnel) tout en maintenant la continuité des services publics indispensables.

Le Président de l'agglomération, Jean-Louis VALENTIN et le Bureau communautaire suivent l'évolution de la situation, heure par heure, et souhaitent faire un point complet après trois jours de confinement des habitants.

Afin de respecter les mesures visant à limiter la propagation du virus et afin de maintenir un niveau de service à la population, le Président de l'agglomération a donc déclenché, dès mardi, le Plan de Continuité

d'Administration (PCA) de la collectivité. Ce dispositif vise à identifier les priorités d'action pour chaque direction (Déchets Ménager ; Cycle de l'eau, Transports, etc.), le nombre d'agents nécessaire pour assurer ces missions essentielles ainsi que les conditions de mise en œuvre pour garantir leur sécurité ainsi que celle des usagers.

Face à cette situation sans précédent, le Président, Jean-Louis VALENTIN souhaite saluer la mobilisation sans faille des agents territoriaux qui assurent, en effectif réduit, les missions de service public en proximité telles que la collecte des déchets ménagers ou encore les interventions urgentes en matière d'eau et d'assainissement. *« C'est dans cette période si particulière que je mesure l'attachement viscéral de nos agents au service public et je tiens, en de pareilles circonstances, à les remercier très chaleureusement pour leur engagement et leur professionnalisme ».*

Par ailleurs, au regard de l'évolution du contexte sanitaire, l'agglomération adapte son fonctionnement ainsi que l'amplitude de ses services, et suit de très près la situation de son personnel (1030 agents). Elle a ainsi étendu le télétravail pour l'ensemble des fonctions qui le permettait ou mis en situation de confinement une partie de son personnel (qui ne sont pas éligibles au télétravail) pouvant néanmoins être

mobilisée pour pallier si besoin était à d'autres missions prioritaires. Quelques agents sont également en situation de confinement médical ou en raison d'une situation familiale le nécessitant.

### **Point de situation sur les services au public :**

- **Fermeture des accueils sur site :**

Depuis ce mardi au soir, l'accueil physique du siège de la collectivité, ainsi que ceux des Pôles de Proximités de l'ensemble du territoire de l'agglomération sont fermés. Le bureau du port de Diélette, l'agence postale communautaire de Martinvast ainsi que tous les services de l'agglomération accueillant du public sont également fermés. Un accueil téléphonique pour les différentes démarches est néanmoins maintenu sur l'ensemble des sites, ainsi que l'adresse mail 02.33.40.27.61/ [contact@lecotentin.fr](mailto:contact@lecotentin.fr)

Les usagers sont également invités à consulter le site Internet de la collectivité : [www.lecotentin.fr](http://www.lecotentin.fr). Mis à jour en temps réel, il permet d'informer les habitants sur la qualité du service public et les éventuelles difficultés rencontrées.

- **La collecte des ordures ménagères et les déchetteries :**

Comme les jours précédents, les collectes en porte à porte et les dépôts sur les Points d'Apport Volontaire (PAV) sont maintenus. Les collectes prévues ce samedi seront donc assurées ainsi que celles du début de la semaine prochaine.

Afin de respecter les mesures barrière, les équipes en charge de la collecte des déchets ont adapté leur mode de travail. Ainsi, au sein des camions, un seul agent ou lieu de deux s'occupe désormais de la collecte. En cas de

perturbations de perturbation du service, l'agglomération du Cotentin demande aux usagers de bien vouloir faire preuve de compréhension et de ramasser en fin de journée toutes poubelles qui n'auraient pas été collectées. Ce simple geste permettra d'éviter que les goélands, chats ou autres animaux éparpillent les déchets sur la voie publique et de préserver la salubrité des rues et espaces publics.

Les déchèteries seront toutes fermées ce week-end, y compris celle du site de Tourlaville dont l'accès sera rouvert à compter de ce lundi jusqu'à vendredi (7h-12h30) mais uniquement aux professionnels dans la limite de sa capacité. L'agglomération du Cotentin invite les habitants à faire preuve de civisme et rappelle qu'il est interdit d'effectuer de dépôts devant les grilles des déchèteries fermées mais également aux abords des colonnes d'apports volontaires. Elle rappelle aussi que le vidage des colonnes vêtement « Fil et Terre » est suspendu.

- **Le Cycle de l'eau :**

Toutes les opérations non vitales sont suspendues afin de respecter au maximum les mesures de confinement. Seules les interventions urgentes comme les ouvertures de compteur, les réparations de fuites ou encore le débouchage de réseau public, sont assurées. Un service unique d'accueil téléphonique a été mis en place au numéro habituel : 02.33.08.26.87

- **Le réseau de transports urbain et non urbain**

En ce qui concerne le transport urbain (Réseau Zéphir Bus), les bus ont réduit leur fréquence tout en maintenant leur amplitude, à savoir : toutes les 30 min. pour les lignes 1, 3 et 5 et toutes les 40 min. pour la ligne 4. A noter également que le service de

Transport des Personnes à Mobilité Réduite est suspendu depuis lundi. Pour pallier à cette suppression et afin d'apporter une réponse aux personnes fragiles, l'agglomération du Cotentin avec son délégataire (Groupe Kéolis – réseau Zéphir Bus) envisage de mettre en place une solution de portage de repas à domicile pour les personnes inscrites au service.

Pour le réseau interurbain, en sus de la suppression des lignes de transport scolaire, toutes les lignes de Transport à la Demande (TàD) sont supprimées. Le service de la ligne régulière (Cherbourg-St-Lô) est réduit, à raison de 2 A/R par jour et ce, pour une durée de 15 jours.

### **Bienveillance auprès des acteurs économiques locaux et prestataires**

L'agglomération du Cotentin compétente en matière de développement économique entend également soutenir son tissu économique en relayant l'ensemble des mesures de soutien actuellement en cours de finalisation par l'Etat, la Région et les Chambres Consulaires. Elle s'attache à faire le lien avec les entreprises du territoire afin de les informer au mieux des dispositifs qui sont déployés et leurs modalités. De même, l'agglomération du Cotentin étudie attentivement les dispositions pour accompagner les entreprises du territoire notamment avec la possibilité de reporter les loyers sur l'immobilier d'entreprise (pépinières et hôtels d'entreprises dont elle assure la gestion) ainsi que de différer le paiement des factures liées aux fluides (eau, assainissement, etc.).

Par ailleurs, elle est vigilante au maintien de la chaîne comptable afin d'honorer rapidement ses créances fournisseurs. Aussi, elle invite l'ensemble des fournisseurs à

privilégier l'envoi des factures par le système dématérialisé Chorus Pro afin de pouvoir opérer les paiements des prestations dues.

### **→ Pour rappel De nombreuses activités annulées et lieux fermés**

Les manifestations publiques et les sorties organisées par les services communautaires sont annulées (les conférences du Pays d'Art et d'Histoire, les concerts de l'école de Musique des Pieux,...). De même, les activités d'éveil des Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et de L'Accueil Enfants Parents (LAEP) sont suspendues. Les animations des Établissements Publics Numériques sont également annulées, un accueil téléphonique ou dématérialisé est maintenu. Les centres de loisirs et les garderies communautaires, sauf pour les enfants des personnels soignants, les espaces aquatiques, le Planétarium Ludiver, les 2 centres d'hébergements collectifs (Le Siou et Le Sciotot) et l'école de Musique des Pieux sont fermés au public. Les Bureaux d'Informations Touristiques (BIT), La Cité de la Mer et le Cinéma Le Richelieu à Réville, les bassins d'apprentissage de natation (Océalis ; Les Pieux et Saint-Sauveur-le-Vicomte) sont également fermés. Les accueils téléphoniques sont cependant maintenus.